



## Adéquation missions/moyens au sein des DDI : **Les questions qui fâchent !!**

**Volume final :**

***Jusqu'à quand les agents des DDI  
pourront-ils gérer ... l'ingérable ?***

**Triste constat pour les DDI :** suppression d'effectifs de 10% par an, pas de renouvellement des départs, des candidats sur des postes bloqués par les responsables de BOP pour des raisons de plafond d'ETP, menaces en matière de retour à un temps complet suite à une période de temps partiel pour ces mêmes raisons, etc...

Pourtant, comme l'ont illustré nos précédentes « *Questions qui fâchent* », **les missions des DDI restent importantes, et incontournables**, que ce soit :

- **les missions historiques** sur lesquelles elle sont toujours attendues,
- **les missions nouvelles** souvent passées sous silence,
- **les missions obligatoires prévues par la loi** mais insidieusement abandonnées, comme l'Assistance Technique de l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) ou l'Application du Droit des Sols (ADS),
- les demandes croissantes des préfets et des directions régionales.

Au final, **ce sont les agents qui en payent les conséquences**. Comme les services se réduisent à peau de chagrin, **les agents héritent d'une surcharge de travail conséquente, sont repositionnés en cascade, doivent faire face aux piles de dossiers à traiter qui s'entassent et au mécontentement croissant des partenaires et usagers.**

Lorsqu'à cela on rajoute le développement progressif du forfait jour obligatoire, **il apparaît clairement que l'administration entend à terme rendre corvéable à merci les agents des DDI.**

**Alors avant d'arriver à la multiplication de situations dramatiques**, telles qu'a pu les connaître un célèbre opérateur de téléphonie après avoir enfilé restructurations et déstructurations, pertes de repères « métiers » et de sens donné au travail, saignée dans les effectifs et les moyens, etc,...

**FORCE OUVRIÈRE dit STOP !!!**

Au vu de l'ensemble des éléments d'analyse et de diagnostic portés en parallèle au chantier relatif à l'adéquation missions/moyens au sein des DDI,

**FORCE OUVRIÈRE revendique  
auprès du secrétaire général du gouvernement  
et des ministères « actionnaires des DDI »:**

- l'application d'un moratoire sur les baisses d'effectifs au niveau départemental dans le cadre des dialogues de gestion 2012, baisses aucunement justifiables au titre des « ajustements » et « évolutions » envisagées à court ou moyen terme,
- la mise en place d'un observatoire de l'évolution des effectifs aux différents niveaux d'exercice des missions (remontant avant le « big-crunch » du 01/01/2010),
- une consolidation des effectifs consacrés aux moyens supports de proximité indispensables au maintien « à flot » des services, en sortant des logiques de « ratios »,
- la restauration des conditions indispensables pour renouer une réelle articulation entre directions régionales et départementales, dans le sens d'une complémentarité et non de concurrence ou d'enjeux de pouvoirs et de répartition de moyens,
- la mise en place d'un travail prospectif intégrant les besoins liés aux nouvelles missions alimentant le quotidien des services ... et pourtant totalement absentes des débats à ce stade,
- la prise en compte effective des dommages collatéraux entraînés par certaines réformes envisagées sur l'état des finances publiques des collectivités (en écho au rapport sénatorial sur la RGPP),
- l'intégration des dimensions liées à l'aménagement des territoires (en écho là aussi au rapport sénatorial sur la RGPP) dans les réformes et évolutions envisagées, avec en conséquence un moratoire sur les opérations de fermeture dogmatique des unités territoriales des DDI.



Avec FO, **JE** défends mon statut et mes conditions de travail

Avec FO, **NOUS** portons ensemble des revendications claires et fortes pour mieux assurer nos missions

Avec FO, **TOUS** se mobilisent pour faire progresser le service public de la République

Fédération de l'Administration Générale de l'État – [fagefo@wanadoo.fr](mailto:fagefo@wanadoo.fr)

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – [fnecpfo@fr.oleane.com](mailto:fnecpfo@fr.oleane.com)

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – [contact@fets-fo.fr](mailto:contact@fets-fo.fr)

Fédération des Finances – [fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris